



## FICHE DE POSTE

DETAIL DU POSTE	
Identification du poste	Chef de Division de la Formation
Lien hiérarchique	Pôle des Affaires Académique et Etudiantines
MISSIONS	
<ul style="list-style-type: none"><li>Veiller à la mise en œuvre de la stratégie de l'université en matière de la formation initiale, de la formation continue et de la formation à distance.</li></ul>	
TACHES	
<ul style="list-style-type: none"><li>Assister le Vice-président chargé des Affaires Académiques et Etudiantines et lui préparer des outils d'aide à la décision ;</li><li>Veiller sur le bon fonctionnement des services relevant de la division ;</li><li>Coordonner l'élaboration de l'offre de formation de l'université et assurer le suivi de son implémentation et son évaluation ;</li><li>Superviser l'élaboration des filières de formation et coordonner les opérations d'évaluation de ces filières et assurer le suivi du processus de leur accréditation ;</li><li>Coordonner la préparation et la mise en place des normes pédagogiques complémentaires ;</li><li>Superviser les actions d'évaluation des enseignements et l'évaluation de la qualité des formations ;</li><li>Superviser les mécanismes de mobilité des étudiants entre filières ;</li><li>Coordonner les activités de promotion du partenariat avec les acteurs économiques et sociaux pour les activités d'enseignement ;</li><li>Elaborer, en coordination avec les services relevant de la division, les bilans des réalisations des activités de formation de l'université ;</li><li>Coordonner les activités de reconnaissance des diplômes et de parcours d'enseignement ;</li><li>Superviser les programmes de formation continue du personnel enseignants et du renforcement des capacités pédagogiques ;</li><li>Superviser l'élaboration et l'exécution des contrats de formation continue de l'université ;</li><li>Coordonner les opérations d'accréditation des formations continues ;</li><li>Superviser le processus de délivrance des diplômes ;</li><li>Coordonner les opérations de création et de mise en place des formations à distance ;</li><li>Concevoir des documents d'information et de promotion des offres de formation initiales, continue et à distance (guides, dépliants, brochures, fiches, sites Web...);</li><li>Assurer le suivi des travaux de la Commission des Affaires Académiques issue du conseil d'université et les décisions de ladite commission ;</li><li>Superviser l'opération du suivi du contrôle pédagogique des établissements de l'enseignement supérieur privé relevant de la compétence territoriale de l'Université ;</li><li>Superviser le suivi des programmes gouvernementaux engageant l'université ;</li><li>Veiller à l'application stricte de toutes les directives du ministère.</li></ul>	



